Les décisions du conseil municipal — Juin 2024

FINANCES

SUBVENTIONS COMMUNALES 2024 :

- A.C.C.A. *(St-Rémy)* : 250 € +150 € pour le piégeage
- ACPG-CATM *(St-Rémy)* : 360 €
- APE *(Marcillé-St-Rémy)* : 800 €
- FC MBRN : 600 € + 114.21 € (animateur sportif)
- Centre anti-cancéreux : 50 €
- France ADOT : 50 €
- MFR Fougères : 90€
- Rêves de clown : 50 €
- Club des Ainés Ruraux : 570 €
- FNATH : 50 €
- Restos du cœur : 100 € (50 € pour couvrir le déficit de 2023 et 50 € pour 2024)
- Association des sclérosés en plaques : 50 €
- À pas de chenille *(Fougères)* : 50 €
- Lycée Jean-Baptiste Le Taillandier : 90 €

La commune verse à l'ADMR : Association d'aide à domicile du canton d'Antrain (0.44 € par habitant et 0.70 € par repas livré).
La participation communale 2024 au syndicat de Regroupement scolaire est de **72 246 €.**

ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal a émis un avis défavorable au **projet éolien** présenté par la société EOLIEN St-Rémy-du-Plain SAS pour l'installation de 4 éoliennes à St-Rémy-du-Plain : 8 voix CONTRE, 2 voix POUR et 1 abstention.

Lotissement BELLEVUE : **les travaux paysagers** confiés à l'entreprise : Les jardins Gorronnais (Marché de 2012) ont été revus pour un montant total de 27 686.50 € HT. Les travaux sont en cours.

Le poste de refoulement du réseau de collecte des eaux usées de " La Rivandais " a fait l'objet de réparation pour un montant total de 3 382 € HT : travaux réalisés par VEOLIA.

BATIMENTS COMMUNAUX

École :

- Achat d'un ordinateur pour la classe CP chez REMAKE pour un montant de 553.33 € HT.
- Achat de nattes de gym chez Manutan Collectivités pour un montant de 85.36 € HT.
- Travaux de rénovation de l'école maternelle : les travaux de maîtrise d'œuvre sont confiés au cabinet CMOI de Combourg.

Église - Travaux sacristie :

- Acquisition d'une porte extérieure chez QUEGUINER pour la sacristie : 1 174.58 € HT.
- Les travaux d'isolation et de sol ont été effectués par l'employé communal, des élus et des bénévoles, après achat des matériaux chez GEDIMAT.

Divers :

- Acquisition de guirlandes de Noël, chez DECOLUM, pour un montant de 1 365.70 € HT.
- Acquisition d'un jeu et de tables de pique-nique, chez COMAT et VALCO, pour un montant de 6 084.00 € HT afin d'aménager le terrain de la salle des fêtes et celui situé en dessous du cimetière.

DIVERS

Opération Chantiers et stages à caractère éducatif (ex argent de poche) : Dispositif reconduit pour les jeunes de 16 à 18 ans.

Inscription sur les listes électorales : Depuis la révision du code électoral, pour voter, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription, au plus tard, le 6ème vendredi précédent le scrutin. Les jeunes majeurs, ayant fait leur recensement militaire, sont inscrits d'office sur la liste électorale de leur domicile.

Recensement Journée Défense et Citoyenneté (JDC) : Pour rappel, il est obligatoire de s'inscrire pour le recensement à la mairie, le mois où les jeunes atteignent l'âge de 16 ans. Se présenter muni du livret de famille.

Sécurité des enfants : Parents soyez vigilants

Il nous a été rapporté que de jeunes enfants se mettaient en danger en jouant ou en circulant à vélo ou en trottinette sur les voies dans les lotissements et même sur la route départementale. Agissons avant qu'il ne soit trop tard.

NUISANCES SONORES : Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'engins à moteurs thermiques ou électriques pouvant occasionnés du bruit sont autorisés :

1. Les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30.
2. Le samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00.
3. Le dimanche et les jours fériés de 10H00 à 12H00.

ENTRETIEN DEVANT SON HABITATION : Nous demandons à chaque occupant de bien vouloir désherber les pieds de murs de son habitation donnant sur la voie communale.

DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES :
Régulièrement, des personnes déposent ou jettent sur le domaine public des ordures, déchets, matériaux, ou tout autre objet. Ces actes d'incivilités portent atteinte à l'environnement et à la salubrité publique et représentent un coût pour la commune, car les travaux d'enlèvement et de nettoyage sont effectués par le personnel du service technique. Ces dépôts sauvages portent également atteinte à la qualité et à l'image de l'espace public et de notre commune.

Pour lutter contre ces comportements irrespectueux, le conseil municipal décide d'instituer une contribution forfaitaire d'un montant de 300 € due par les auteurs des dépôts sauvages de déchets sur la voie publique.

INFO ÉCOLE

En février 2024 nous avons appris la fermeture conditionnelle d'une classe de notre RPI. Après la stupeur de cette annonce, l'ensemble des parents d'élèves, des habitants et des élus des deux communes se sont mobilisés contre cette fermeture d'une classe :

- Plus de 9 500 signatures récoltées via les différentes pétitions qui ont pu circuler.
- Des dizaines de mails de soutiens reçus par les directeurs d'école de la part des parents, mais aussi de professionnels de santé travaillant auprès des élèves de l'école.
- Un temps de rassemblement dès le samedi après l'annonce de la fermeture conditionnelle de la classe, avec une centaine de personnes.
- Un courrier adressé à Madame La Ministre de l'Education Nationale et à Madame Brigitte MACRON.
- Des pancartes et banderoles réalisées avec les enfants et installées sur les deux écoles du regroupement pédagogique.
- Une manifestation pacifique devant l'inspection académique de la Circonscription à Fougères en mars.
- La remise symbolique à l'école des pièces de 2 euros que les enfants ont reçu dans le cadre des Jeux Olympiques : plus de 160 € ont été récoltés et remis à l'école.
- Une audience avec l'inspecteur de la Circonscription de Fougères, l'adjoint au directeur académique en charge du 1er degré le 6 juin où des représentants des parents d'élèves des deux écoles ont pu présenter leurs arguments pour le maintien de la classe.
- La fermeture symbolique de toutes les classes de l'école le lundi 10 juin en matinée.

Nous restons tous mobilisés face à cette fermeture conditionnelle, et nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes qui soutiennent les actions et œuvrent pour lutter contre cette fermeture.

Les représentants des parents d'élèves du RPI St-Rémy-du-Plain et Marcillé Raoul.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

ACPG-CATM Un petit peu d'histoire...dans la nuit du 6 au 7 juillet 1944, près de 150 miliciens encerclent un lieu de Broualan. À leur arrivée, quelques habitants parviennent à s'échapper, les miliciens en arrêtent quelques-uns. Un convoi les conduira vers Rennes. Ce convoi étant trop encombré, ils s'arrêtent à St-Rémy où huit hommes seront exécutés au lieu-dit « La Bitonnerie ».

Le dimanche 7 juillet 2024 nous célébrerons le 80ème anniversaire de ce massacre.

Des jeunes chanteront " la Marseillaise " et " le chant des partisans ".

Nous vous attendons nombreux à cette manifestation.

ZUMBA Camille, professeur diplômé, propose trois cours de zumba, le jeudi soir à la salle des fêtes de St-Rémy-du-Plain. N'hésitez pas à vous inscrire. Les cours se passent dans une bonne ambiance. Venez découvrir l'activité lors d'un cours d'essai le jeudi 12 septembre :

18h15 à 19h00 : ZUMBA KIDS à partir de 6 ans
19h00 à 20h00 : ZUMBA FITNESS
20h00 à 21h00 : ZUMBA STRONG

Renseignements : RAIMBAULT Marie-Thérèse au 06.31.56.09.27

CLUB DES AÎNÉS RURAUX Diverses activités ont lieu le mercredi après-midi, 2 fois par mois. **Renseignements près de Mme REDOUTE Jeannine au 02.99.73.67.22**

FC MBRN : L'activité foot reprendra en septembre. Pour toute question, vous pouvez joindre les responsables à l'adresse fcmbrn@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES Après plusieurs d'années de pause, le comité des fêtes reprend du service pour divertir les Rémois.

Nous avons le plaisir de compter parmi nous de nouveaux membres. La composition du conseil d'administration :

- Présidente : Mme PRIOUL Aurélie
- Vice-président : Mr DARDENNES Michel
- Vice-président : Mr MACÉ Marcel
- Trésorière : Mme RENOU Katia
- Trésorière adjointe : Mme MARQUET Adèle
- Secrétaire : Mme JUBAULT Louanne
- Secrétaire adjoint : Mr BOUVET Julien

Et nous avons à ce jour : 8 membres actifs

Cette équipe a envie de faire plaisir et d'animer notre magnifique commune. Pour cela, nous organisons un concours de palets qui aura lieu **le samedi 14 septembre 2024** à partir de 8h30 en individuel et 13h en duo. Ce concours est organisé sur le terrain de la salle des fêtes avec restauration rapide. La journée se terminera par une soirée moules-frites à partir de 19h.

Menu au choix : moules-frites ou grillades-frites pour les adultes et pour les enfants de – de 10 ans : saucisses-frites.

Tickets à retirer à la mairie ou au bar de St-Rémy-du-Plain. **Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre : comite.des.fetes.st.remy4@gmail.com, Katia : 06.78.82.13.26 ou Louanne : 06.99.87.15.28.**

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour l'organisation de cette journée, nous sommes à la recherche de bénévoles.

Le bureau et les membres du comité des fêtes souhaitent remercier fortement Mr MACÉ Marcel qui a donné et fait beaucoup pour cette association en tant que président pendant de nombreuses années. Nous sommes heureux de le compter encore parmi nous afin de nous guider et de nous aider.

DATES À RETENIR

DIMANCHE 30 JUIN et 7 JUILLET

Élections législatives :

Bureau de vote ouvert de 8h à 18h. En cas d'absence, pensez à la procuration ! Renseignements en mairie ou sur maprocuration.gouv.fr

Pour voter, vous pouvez présenter, votre carte électorale ou une pièce d'identité.

DIMANCHE 7 JUILLET

Commémoration du 80ème anniversaire du massacre de la Bitonnerie.

MERCREDI 21 AOÛT

Soirée musicale et repas autour du four. Réservation près du comité des fêtes ou à la mairie.

LES 7 et 8 SEPTEMBRE

Comice agricole à Noyal sous Bazouges.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Concours de palets et moules frites, journée organisée par le comité des fêtes.

DIMANCHE 1er OCTOBRE

Virades de l'espoir à Marcillé Raoul.

SAMEDI 12 OCTOBRE

Classes 4 à ST-RÉMY-DU-PLAIN.

1944-2024

MÉMOIRE DE RÉSISTANTS
DE BROUALAN À SAINT-RÉMY-DU-PLAIN

" 80 ANS ONT PASSÉ "

6 ET 7 JUILLET 2024

Artisa Imprim - Fougères - 02 99 94 16 00

SAINT-RÉMY-DU-PLAIN

Lettre d'informations — Juin 2024

Mesdames, Messieurs, Chers amis

Déjà 6 mois de passés, voici l'année 2024 bien commencée. Ces derniers mois ont été marqués par un excédent de pluie, le manque de soleil nous prive de sorties extérieures. Cet excès de pluie a provoqué des dégâts sur la voirie de la rue des carrières (nids de poule). Nous allons procéder à sa réparation. Un contrat d'objectifs est en cours. Des travaux de réhabilitation de cette rue seront prévus dans ce contrat d'objectifs.

Avec la tempête, des arbres ont été fragilisés et certains ont du être abattus. Les abattages d'arbres ne doivent pas se faire sans autorisation. Nous sommes en cours de réalisation d'un PLUi (Plan Local d'urbanisme intercommunal) dans lequel des règles strictes seront émises concernant le bocage et la protection de l'eau.

Depuis quelques temps, nous observons des dégradations sur le terrain près du city-stade : banc et table cassés. Nous observons aussi des dégradations dans la cour des écoles. Merci de respecter ces lieux réservés aux enfants.

Une poubelle a été installée près de la boîte à pizzas, réservée aux emballages des pizzas, pour les personnes qui consomment sur place.

Des dépôts sauvages d'ordures ménagères en campagne et des dépôts près des conteneurs sont récurrents. Une contribution forfaire va être prochainement mise en place pour les contrevenants.

Le 7 juillet 2024, nous commémorerons les 80 ans du massacre du 7 juillet 1944 sur le site de la Bitonnerie. Vous trouverez dans cette lettre le déroulé du week-end sur les communes de St Rémy et de Broualan. Je remercie toutes les personnes qui se portent bénévoles pour l'organisation de cette journée. Si vous êtes intéressés, faites-le savoir en mairie.

Les vacances arrivent, j'espère que le beau temps ne va pas tarder afin que vous puissiez en profiter. Je vous souhaite de bonnes vacances.

Le Maire,
Dominique PRIOUL

HORAIRES D'ÉTÉ

Mairie et agence postale cet été pendant le mois d'août

Du 5 août au 10 août : la mairie et l'agence postale seront ouvertes le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H00 à 12H00

Du 12 au 24 août : Mairie et agence postale fermées
(s'adresser à la mairie et à l'agence postale de Marcillé Raoul)

Du 26 au 31 août : la mairie et l'agence postale seront ouvertes uniquement le matin.

Communication : N'hésitez pas à visiter notre page Facebook et notre site internet : www.saint-rémy-du-plain.fr